



Infra BAC (consultez les prérequis sur notre site)



14 mois



Brevet Professionnel de niveau 4*
(Equivalent Bac)

N° de fiche : RNCP 28557

**Nomenclature Européenne en vigueur depuis le 8 janvier 2019*



Voies d'accès :

- Formation initiale
- Formation Continue
- Apprentissage – Contrat Pro
- Validation des Acquis de l'Expérience

LYON

Formation théorique **602h**

Formation Pratique **602h**

Financement (consultez les différentes possibilités sur notre site Internet)

Tarif : Sélection : **50 €**

Formation : **6 923€**

Contactez nos équipes pour plus d'informations

Taux de réussite au diplôme
Lyon **80 %**

METIER

Les missions de l'Animateur de Proximité :

- Élaborer, accompagner et évaluer des projets d'animation de proximité
- Favoriser les liens sociaux, dynamiser la vie locale et prévenir les tensions
- Conduire des actions éducatives, de loisirs, de développement culturel et social

Il met en œuvre des actions d'animation auprès d'enfants, de jeunes ou d'adultes avec des groupes informels ou organisés, des familles au sein de structures d'animation, de loisirs, de sports, de prévention, publiques ou privées sur un territoire donné.

OBJECTIFS

L'animateur(trice) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans le champ de la mention et dans la limite des cadres réglementaires.

Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.

Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge

Il/elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches, d'éducation à la citoyenneté, de développement durable et de prévention des maltraitements.

Il/elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/elle met en place un projet.

Pour la mention Loisirs tous publics il/elle peut être amené(e) à diriger un accueil collectif de mineurs Il/elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

Il/elle construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage. Il/elle accompagne des publics dans la réalisation de leurs projets.

COMPETENCES

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (UC transversale à tous les BPJEPS)

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (UC transversale à tous les BPJEPS)

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » et de direction d'un ACM

UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ « Loisirs Tous Public »

Retrouvez l'intégralité des informations de la formation sur notre site internet

METHODES & OUTILS PEDAGOGIQUES

- Pédagogie participative et active basée sur les expériences personnelles et professionnelles
- Alternance des cours théoriques et techniques, d'ateliers, dossiers thématiques, exercices de simulation, groupe d'analyse de la pratique, rencontre avec des professionnels de l'animation et des employeurs
- Dispositif d'accompagnement des stagiaires à l'obtention de leur diplôme par un suivi de formation individuel, de groupes, en référence au contrat pédagogique établi avec le stagiaire en début de formation
- Mise en place d'un espace de réflexion et de suivi avec les tuteurs
- Utilisation de supports : documents photocopiés, audiovisuels, dossiers...

CERTIFICATION

Chaque Unité Capitalisable (UC) fait l'objet d'une épreuve de certification organisée par le centre de formation, dont certaines en lien avec les tuteurs. Le candidat dispose de cinq ans pour valider l'ensemble des UC. Le BPJEPS, diplôme du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale homologué niveau 4, est obtenu à l'issue de la validation de l'ensemble des UC. Le contenu comporte les éléments de formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur. Le titulaire du BPJEPS LTP peut diriger un centre de loisirs sans hébergement de plus de 80 enfants, ouvert plus de 80 jours.

Check-list de l'inscription

Consulter les conditions et modalités d'inscription sur notre site.

Compléter le dossier d'inscription en ligne accompagné de l'ensemble des documents demandés

Dossier d'inscription à télécharger en ligne sur www.essse.fr

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT :

**SERVICE ADMISSION AU
04 78 83 40 88 ou admission@essse.fr**